

1er Congrès des migrantes et migrants et des personnes issues de la migration

Berne, 7 février 2015

- Manifeste
- Résolution 1 concernant la politique vis-à-vis des réfugiés
- Résolution 2 sans-papiers
- Résolution 3 concernant les conséquences de l'initiative sur l'immigration de masse
- Résolution 4 concernant la mise en application de l'initiative pour le renvoi

1er Congrès des migrantes et migrants et des personnes issues de la migration, Berne, 7 février 2015

Nous toutes et tous faisons la Suisse !

Démocratie, participation et droit égaux pour toutes et tous! Contre la discrimination et l'exclusion... *pour nous qui vivons déjà en Suisse et pour les nouvelles et nouveaux arrivant-e-s.*

Les discussions menées ces dernières années à propos des initiatives sur les minarets, les «moutons noirs», le «renvoi des criminels étrangers», «Stop à l'immigration de masse» et «Ecopop» (malgré son rejet) ont révélé qu'en Suisse, des positions xénophobes et une politique raciste sont devenues majoritaires et passent pour convenables. Une grande partie des citoyennes et citoyens suisses, des politicien-ne-s et des médias perçoivent de plus en plus les migrantes et les migrants et les personnes issues de l'immigration comme un problème et une menace.

Ainsi, les représentants de l'UDC ont-ils clairement pris position contre la libre circulation des personnes et en faveur de la réintroduction des contingents et du statut de saisonnier. En d'autres termes, cela signifie pour toutes et tous les ressortissant-e-s de l'UE la réintroduction de contingents et le recours à des permis de séjour de courte durée très précaires qui ne permettent aucun regroupement familial. Les migrant-e-s seront toléré-e-s dans notre pays à condition que leur nombre soit limité aux stricts besoins de l'économie et qu'ils-elles ne disposent que de droits les plus restreints possibles. Les migrant-e-s ne sont estimé-e-s qu'en fonction de leur utilité pour la Suisse. Ce n'est pas seulement le cas pour les nouveaux-elles arrivant-e-s, mais aussi pour nous qui sommes là depuis longtemps, de la/du migrant-e de deuxième génération naturalisé-e au sans-papiers. Auparavant, nous étions appelé-e-s « étranger-ères », maintenant, nous sommes « issu-e-s de l'immigration ». La désignation change, les discriminations restent. Cependant, nous ne sommes ni un problème, ni un facteur coûts-bénéfices pour la Suisse, mais nous sommes au contraire des habitant-e-s de longue date qui participons à la construction et la vie de ce pays. C'est pourquoi, nous demandons l'égalité des droits et la fin des discriminations juridiques, politiques, culturelles, économiques et institutionnelles.

Nous ne sommes pas un tampon conjoncturel ni de la main-d'œuvre bon marché au service du bien-être de la Suisse et du dumping salarial. Nous sommes des êtres humains et disposons du droit à la dignité et au libre choix de notre lieu d'habitation! *La migration s'explique par de nombreuses bonnes raisons: le regroupement familial, l'amour, la curiosité, le goût de l'aventure, le souhait de construire une vie ailleurs et de trouver le bonheur, mais également la fuite de la pauvreté, des dictatures, des guerres, des persécutions politiques, religieuses ou basées sur le genre, des crises, de la pollution de l'environnement et du chômage.*

La Suisse est depuis longtemps déjà un pays empreint par la migration et dépendra également à l'avenir de l'immigration en matière économique, culturelle et sociale.

- *Environ un tiers du volume global du travail accompli en Suisse est fourni par des travailleuses ne disposant pas de passeport suisse. Sans les migrantes et les migrants,*

des secteurs comme la santé ou l'hôtellerie-restauration ne pourraient plus garantir la bonne qualité de leurs prestations.

- *L'économie suisse satisfait une bonne partie de ses besoins en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée par le biais de l'immigration.*
- *Les migrantes et les migrants en Suisse contribuent davantage aux assurances sociales qu'ils n'en bénéficient. Pourtant, dans le discours public, ils sont toujours perçus comme des profiteurs.*
- *La population migrante enrichit la société suisse culturellement et socialement ; par ailleurs, elle est un vecteur de progrès et d'innovation.*

Il n'y a pas de problème d'immigration, mais de nombreux problèmes de justice, partout dans le monde, en Europe et en Suisse!

Les causes économiques de la migration mondiale sont souvent directement liées à des formes d'exploitation économique qui favorisent la prospérité en Suisse et dans les autres pays occidentaux, mais rendent plus difficile la survie dans les pays d'origine.

Nous sommes toutes et tous uni-e-s par le souhait de vivre dans une société solidaire et plurielle et par la volonté de nous engager politiquement pour y parvenir.

Nous, migrantes et migrants, personnes issues de l'immigration, connaissons toutes et tous la discrimination et l'exclusion – en raison de notre statut de séjour, notre couleur de peau, notre langue, notre nom, notre culture, religion, sexe et mode de vie. Le degré d'exclusion n'est certes pas le même pour toutes et tous. Mais ce qui nous unit, c'est de savoir que nous sommes victimes de discrimination à des degrés divers et que nous nous inquiétons pour nos enfants et nos petits enfants qui en souffriront aussi.

Cette politique d'exclusion et de discrimination conduit la Suisse – un pays signataire de la convention internationale des droits de l'Homme - dans une impasse et remet en question non seulement les droits des migrantes et des migrants et des personnes issues de l'immigration, mais aussi, de manière générale, les droits fondamentaux et humains; ainsi par exemple, le droit de vivre avec sa famille.

Nous voulons agir en faveur d'une manière nouvelle de percevoir la Suisse et de la migration!

Nous, les migrantes et les migrants et les personnes issues de l'immigration – et les personnes qui nous sont solidaires – voulons former dans ce pays une nouvelle force solide avec toutes les forces antiracistes et les défenseurs des droits humains pour lutter solidairement contre la xénophobie et le racisme, contre la discrimination et l'exclusion et pour une société ouverte et multiple!

Nous voulons:

- réunir les organisations des migrant-e-s et des personnes issues de l'immigration afin de devenir une force et un partenaire de poids dans le paysage politique suisse;

- exiger et défendre le droit à l'égalité de traitement et à la non-discrimination de toute personne vivant en Suisse, indépendamment de son origine, de sa culture et de son statut de séjour, et ce, sur le marché du travail et du logement, dans le système éducatif, dans le domaine de la justice et de la santé, dans la participation politique (active et passive) et dans le secteur culturel;
- défendre le droit à la sécurité du séjour et à la liberté de mouvement, le droit à la vie familiale et le droit à des prestations sociales transférables dans le pays d'origine, ainsi qu'à l'extension de ces droits à l'ensemble de la population immigrée; en particulier pour les groupes fortement marginalisés que sont les requérant-e-s d'asile, les réfugié-e-s, les Roms, les Sinti et les Yeniches, les sans-papiers et les migrant-e-s journaliers;
- Exiger le droit à un système scolaire et formatif qui ne soit pas structuré par la discrimination ou la sélection, mais qui ait pour but l'intégration et l'égalité des chances et qui considère la différence et la diversité comme une ressource ;
- **que les migrant-e-s soient considéré-e-s et accepté-e-s comme une partie évidente/intégrante et positive de la société;**
- que le sentiment d'appartenance multiple à différentes cultures et pays d'une partie croissante et déjà grande de la population soit enfin reconnu et considéré comme normal et légitime au sein de la société suisse. Cela n' est pas un problème mais depuis longtemps, une réalité;
- qu'il soit enfin reconnu que toutes les personnes vivant en Suisse, avec ou sans le passeport rouge, constituent ensemble « la Suisse » et pas seulement le « peuple suisse ».

La migration est une réalité dans notre monde globalisé; il en va de même en Suisse. **Nous ne sommes pas des «étrangers», mais nous faisons partie de la société et voulons être traité-e-s respecté-e-s comme tel-le-s!**

Nous sommes là. nous restons. Nous serons encore plus nombreux-euses!
 Nous n'avons pas besoin de mesures d'intégration, mais voulons la démocratie pour toutes et tous, l'égalité des droits, la participation et l'émancipation, et pas seulement après-demain! Et pas uniquement pour nous qui sommes déjà là, mais aussi pour les nouveaux-elles et futur-e-s arrivant-e-s.

Résolution 1) concernant la politique vis-à-vis des réfugiés

Accueillir les réfugié-e-s est un impératif d'humanité!

Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'y a eu autant de réfugiés qu'aujourd'hui. La situation en Érythrée et plus particulièrement l'atroce guerre en Syrie ont jeté des millions de personnes sur les chemins de l'exode. La plupart des réfugiés sont des déplacés dans leur propre pays ou fuient dans les pays limitrophes. Ils sont relativement peu nombreux à tenter de se rendre en Europe, même si les médias présentent l'image inverse. Poussés par le désespoir, ces gens prennent et continueront de prendre de gros risques, quitte à mettre leur vie en péril pour échapper à la guerre et à la misère.

Certes, nous nous indignons face au drame des innombrables personnes, en grande partie des femmes et des enfants, qui perdent leur vie sur le chemin de l'exode; mais nous ne faisons rien pour les préserver. Seuls une aide financière généreuse des pays à même d'accueillir les réfugiés et, avant tout, l'accueil des pays riches de contingents généreux de réfugiés contribuera à désamorcer cette situation.

Ceci n'est pas seulement un impératif d'humanité mais aussi notre responsabilité sociale, particulièrement en Europe. Les causes globales de la migration sont souvent en rapport direct avec les formes d'exploitation économiques qui contribuent au bien-être de pays comme la Suisse et en rapport direct avec le néocolonialisme.

1. C'est la raison pour laquelle nous plaçons pour que la Suisse accueille 100 000 réfugiés syriens transférés directement par l'UNHCR depuis des camps (réfugiés de contingent). Nous demandons en plus des fonds supplémentaires pour l'aide aux réfugiés en Syrie.
2. Nous demandons à ce que les personnes qui arrivent en Suisse en provenance des zones de conflit et peuvent actuellement y séjourner au titre d'"admis provisoires", soient reconnus en tant que réfugiés et puissent accéder à un permis de séjour régulier au bout de trois ans. Nous savons par expérience que beaucoup de temps s'écoule avant que la plupart des "admis provisoires" ne puissent rentrer au pays et qu'un bon nombre finit par rester en Suisse. Mais comme ils ont vécu des années durant sous un statut précaire, ils n'ont guère de chances de prendre part à la société et au marché du travail. Le statut d'«admission provisoire» devrait par conséquent être aboli.
3. Nous exigeons que les conditions d'accueil des requérants d'asile soient dignes : logements convenables situés proches des centres urbains avec l'accès à la lumière du jour, nombre suffisant de douches et de sanitaires, cuisine à

disposition, moyens de communication (téléphone et internet) et espace suffisant pour un minimum d'intimité.

Résolution 2) sans-papiers

Personne n'est illégale

Les sans-papiers sont des femmes et des hommes qui vivent et travaillent en Suisse sans bénéficier d'un titre de séjour et de travail. Ils viennent en règle générale de pays extérieurs à l'Union européenne. Les ressortissants d'Etats tiers n'ont aucune chance d'accéder légalement au marché du travail suisse, raison pour laquelle ils n'ont guère d'alternatives: soit vivre ici dans la clandestinité, soit se soumettre à la procédure d'asile.

De nombreux sans-papiers travaillent dans des ménages privés, l'hôtellerie-restauration, l'industrie du sexe, l'agriculture ou la construction. Ils vivent dans la crainte permanente d'être découverts, dénoncés et expulsés. La plupart des Sans-papiers travaillent dans des conditions extrêmement précaires. Ils sont en général mal payés, alors qu'ils ont en principe les mêmes droits que les autres travailleurs, mais n'ont guère les moyens de se défendre contre les patrons exploités.

Pourtant, les enfants des sans-papiers sont souvent nés en Suisse ou y sont arrivés tout petits. Pour eux, il n'y a pas d'autre pays d'origine que la Suisse ! Fort heureusement, la Confédération reconnaît aux enfants des droits particuliers définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Ils peuvent désormais aller à l'école dans la plupart des villes et communes sans risquer d'être dénoncés par le corps enseignant. Il n'y a pas si longtemps, les choses étaient encore bien différentes: des dizaines de milliers d'enfants de saisonniers ont passé des années dans la clandestinité pour pouvoir vivre avec leurs parents. La mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse ne doit en aucun cas faire revivre un tel drame.

Comme ils ne bénéficient d'aucune protection sociale, les sans-papiers ne peuvent de toute évidence vivre en Suisse que parce qu'il y a, pour eux, un marché du travail. Des employeurs exploitent leur situation de faiblesse sur le marché du travail de multiples manières. Par exemple, les sans-papiers peuvent être à tout moment licenciés sitôt que les employeurs n'ont plus besoin d'eux. Divers cas de ce genre ont été portés sur la place publique ces dernières années, notamment de personnalités politiques de l'UDC qui emploient des sans-papiers. De toute évidence, ils rêvent en réalité d'avoir encore davantage de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci!

Nous revendiquons:

1. La régularisation de tous les sans-papiers vivant en Suisse, ce qui inclut l'accès aux assurances sociales.

2. Une forte augmentation des permis de travail pour les travailleurs-euses provenant d'Etats tiers.
3. L'élargissement du critère « intérêt économique » lors de l'attribution de permis de travail pour les branches du travail domestique, hôtellerie-restauration, tourisme, agriculture, industrie du sexe et construction.
4. La suppression du délit de séjour illégal de la liste des délits entraînant une expulsion immédiate et une interdiction de séjour de 5 à 15 ans, que le Conseil des Etats a introduit après coup dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi (art. 66a chiffre 1 let. K du Code pénal).
5. Que personne ne puisse être expulsée de Suisse en raison de chômage, ou de se retrouver en fin de droit de chômage.

1er Congrès des migrantes et migrants et des personnes issues de la migration, Berne, 7 février 2015

Résolution 3) concernant les conséquences de l'initiative sur l'immigration de masse

Droits identiques pour tous les migrant-e-s

Les accords bilatéraux avec l'UE et son corollaire, la libre-circulation des personnes, ont sensiblement amélioré la situation juridique des deux tiers des personnes issues de l'immigration qui vivent en Suisse. Les ressortissant-e-s de l'UE jouissent depuis des mêmes droits sur le marché du travail, en matière de sécurité du séjour ainsi que du droit de vivre en Suisse avec leur famille, quels que soient leur titre de séjour ou leur revenu. L'acceptation de l'IIM, le 09/02/2014, a toutefois remis ces droits en cause.

L'initiative contre l'immigration de masse n'a pas seulement des conséquences sur l'immigration future, mais également sur la vie des migrants et migrantes vivant en Suisse et les personnes issues de l'immigration, c'est-à-dire sur nous. Les défenseurs de l'initiative contre l'immigration de masse dépeignent la migration comme un problème, une scène d'horreur dans l'espace public, ce qui est pour nous dégradant, insultant et blessant. Nous exigeons la fin de ces campagnes politiques permanentes de l'UDC et compagnie à notre détriment.

1. Nous exigeons la continuation des accords bilatéraux et de la libre circulation avec l'UE.
2. Nous exigeons la suppression immédiate des dispositions transitoires dans le cadre de la libre circulation des personnes pour les nouveaux pays membres de l'UE (par .ex. Roumanie ou Bulgarie).
3. Nous exigeons que les droits dont jouissent aujourd'hui certain-e-s ressortissant-e-s de l'UE soient non seulement préservés mais aussi élargis à l'ensemble des migrant-e-s et personnes issues de la migration notamment des Etats tiers qui vivent en Suisse. La lutte contre le racisme doit être un devoir des autorités.
4. Quiconque travaille en Suisse doit être traité sur un pied d'égalité en termes de salaires et de conditions de travail. On ne saurait admettre que les migrantes et migrants soient exploité-e-s comme main-d'œuvre flexible et bon marché car cela contribue à la précarisation du marché du travail et incite au dumping salarial. Nous demandons par conséquent un renforcement des mesures d'accompagnement qui doivent empêcher le dumping salarial et social sur le marché du travail. Pour des raisons d'actualité, nous refusons en particulier tout abaissement des salaires des frontalières et frontaliers sous le prétexte d'un franc fort – pas de salaires en Euro!
5. Nous sommes résolument opposé-e-s au rétablissement des permis de séjour de courte durée comme le statut de saisonnier ou toute autre forme de permis de séjour précaire qui placent les gens en situation de dépendance vis-à-vis de leur employeur et les

rendent vulnérables à l'exploitation. Les personnes ne sont ni un « tampon conjoncturel » pour le marché du travail ni un facteur coûts-bénéfices.

6. Quiconque cotise aux assurances sociales en Suisse doit aussi avoir le droit d'en exporter les prestations dans un autre pays. Toute personne doit avoir le libre choix de son lieu de vie une fois qu'elle a quitté le monde du travail.
7. Nous exigeons que les diplômes et titres étrangers soient reconnus en Suisse par un processus simple et non bureaucratique.
8. Nous exigeons le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal pour tou-te-s les habitant-e-s majeur-e-s de la Suisse.
9. Nous exigeons, indépendamment du statut du permis de séjour ou des prestations sociales perçues, le droit à la naturalisation après cinq ans. Nous exigeons la substitution des procédures de décisions de naturalisation par voie de démocratie directe – qui sont scientifiquement prouvées pour être discriminantes, – par une procédure uniformisée à l'échelle nationale qui soit transparente et disposant de critères formellement-représentatifs, y compris la possibilité juridique pour la/le requérant-e de recourir contre la décision.
10. Si l'application de l'initiative sur l'immigration de masse introduit une détérioration de la situation des migrant-e-s et des personnes issues de l'immigration, alors le Congrès des migrant-e-s et personnes issues de l'immigration combattra cette loi d'application par tous les moyens, y compris par référendum.

Résolution 4) concernant la mise en application de l'initiative pour le renvoi

Le renvoi de concitoyen-ne-s est une injustice !

Le Parlement débat actuellement de la mise en application de l'initiative de l'UDC pour le renvoi. Cette initiative exige le renvoi des personnes de nationalité étrangère coupables de délits dans leur pays d'origine supposé. La mise en œuvre de l'initiative, telle que la propose le Conseil fédéral, signifie ainsi que des personnes qui sont nées en Suisse et y ont toujours vécu seront non seulement sanctionnées mais également expulsées, p. ex. en cas de condamnation pour des délits en relation avec la drogue, et ce, alors que leur famille et tous leurs contacts sociaux sont en Suisse ! De surcroît, nous ne devons pas oublier que l'acceptation et la mise en œuvre de l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels est clairement liée à une couverture médiatique dans laquelle la soi-disante « criminalité des étrangers » est toujours et encore exagérée d'une manière injuste et discriminante.

L'initiative sur le renvoi est contraire aux droits humains parce qu'elle exige une expulsion automatique sans examen individuel de la proportionnalité de la mesure. La Commission du Conseil des Etats chargée de l'examen préalable a bien fait une proposition d'amélioration sur ce point, mais nous estimons qu'elle demeure trop insuffisante.

La patrie, c'est là où on a grandi, où on a élu domicile. Les gens qui ont grandi en Suisse sans en avoir la nationalité sont des concitoyens au même titre que ceux qui en possèdent le passeport. Leur pays est la Suisse!

1. Nous exigeons par conséquent que toute personne qui a grandi en Suisse ou y possède son point d'attache ne puisse pas être expulsée.
2. Nous demandons aussi à ce que les enfants des migrant-e-s qui sont nés en Suisse acquièrent automatiquement la nationalité suisse (droit du sol).